



**Commission scolaire English-Montréal**  
**English Montreal School Board**

**POLITIQUE : ÉNONCÉ DE MISSION DE LA CSEM**

**CODE : DG-1**

Origine : Direction générale

Autorité : Résolution 99-11-23-6

Référence(s) :

## **ÉNONCÉ DE MISSION**

La mission de la Commission scolaire English-Montréal est d'appuyer les efforts déployés par ses écoles et ses centres, d'éduquer les élèves dans le cadre d'un environnement d'apprentissage attentionné, sûr et inclusif.

Afin de s'acquitter de sa mission, la CSEM :

1. reconnaîtra et appréciera la diversité de sa communauté ;
2. fournira à tous les élèves l'occasion de perfectionner leurs talents et de réaliser leur plein potentiel ;
3. reconnaîtra les habiletés et les compétences de ses employé(e)s et appuiera leur perfectionnement professionnel soutenu ;
4. favorisera la collaboration parmi les divers partenaires en éducation ;
5. utilisera efficacement ses ressources afin d'aider les écoles et les centres à se concentrer sur leur mission d'instruction, de socialisation et de qualification ;
6. encouragera l'apprentissage permanent et le raisonnement critique.

La mission de la CSEM favorise le développement de personnes responsables et instruites qui assumeront leurs responsabilités en tant que membres actifs d'une société démocratique.